

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Le 31 décembre 2022 à 18 heures 30 minutes

Etaients présents : **Mme S. LEMOINE, Maire, Mr J. TETARD – Mme C. TOUSSAINT – Mr C. LAURENT – Mme J. LEGAGNEUX - Adjoint**
Mr E. DUBOC, Mr S. LEROY, Mme A. FERRAND, Mr C. GAUCHARD, Mme E. LADANY, Mr D. COTTIN - Conseillers municipaux

Pouvoirs :

Madame PONT M. (conseillère) donne procuration à Madame LEGAGNEUX J. (Adjointe).

Monsieur PESQUET Félix (conseiller) donne procuration à Madame LEMOINE Sandrine (Maire)

Madame SAUVANET Véronique (conseillère) a donné procuration à Madame LADANY Emeline (conseillère).

Absents excusés :

Madame LECLERC Laurence

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est adopté à l'unanimité.

Mme LADANY Emeline est nommée secrétaire de séance.

LETTRES ET INFORMATIONS

- Madame le Maire informe les conseillers des derniers permis de construire et déclarations préalables déposés depuis le dernier conseil municipal,
- Madame le Maire informe que certains administrés nous ont informé avoir été sollicité par un démarcheur se présentant comme étant de la Mairie ; la gendarmerie a donc été informée de cette pratique,
- Madame LECLERC remercie l'ensemble du CCAS et du Conseil Municipal au nom de sa mère pour les bons de fin d'année,
- Madame le Maire informe que des détecteurs de CO2 ont été commandés pour les écoles, la garderie et la cantine selon le devis de NSI,
- Les chemins de randonnées enherbés seront entretenus par la communauté urbaine 3 fois par an sur 2 mètres de large pour le premier et le dernier entretien. L'entretien intermédiaire sera sur la largeur totale,
- Les bassins ne devant pas être entretenus plus de deux fois par an par la communauté urbaine, la Mairie prendra en charge les entretiens intermédiaires,
- Madame le Maire a rencontré la cimenterie Lafarge qui s'engage à passer la balayeuse deux fois par jour et ils imposent aux camions de passer au décrotoir afin de conserver la route des Falaises dans un état correcte pour la circulation,

- Les fermetures fréquentes et répétitives du Pont du Hode inquiètent les conseillers et la question de la longévité se pose. Madame le Maire imposera un courrier à Madame la Sous-Préfète en ce sens,
- Madame LEGAGNEUX informe avoir rencontré l'association Trialogue spécialisée en médiation familiale et financée par la CAF et le Département. Cela peut s'avérer être une solution pour les familles en difficultés suite à une séparation. Ils ont sollicité la Mairie afin d'être un relai entre eux et les familles pouvant en ressentir le besoin,
- Madame le Maire et le premier adjoint ont rencontré un intervenant de la communauté urbaine afin de permettre aux habitants de réaliser des économies d'énergie principalement sur l'isolation et les nouveaux modes de chauffages
- Le grattage de la marnière commencera des demain.

DELIBERATIONS (prises à l'unanimité)

- Les conseillers autorisent Madame le Maire à faire une demande de subvention pour l'achat de détecteurs de CO2 à destination des bâtiments scolaires et à signer tous les documents nécessaires à la bonne réalisation de ce projet selon le devis de l'entreprise NSI d'un montant de 1 573.00 € HT validé à l'unanimité,
- Le Conseil Municipal fixe le temps de travail de son personnel à 1607 heures, les jours de congés, les RTT et la récupération de la journée de solidarité,
- Les conseillers valident la décision modificative permettant d'alimenter l'opération des travaux de Mairie (compte 2312-217) pour un montant de 20 000.00 € en diminuant l'opération d'acquisition de matériel (compte 2188-132) afin de financer la démolition et reconstruction du mur derrière la Mairie qui était sur le point de s'effondrer,
- Monsieur DUBOC présente le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) afin que les conseillers puissent donner un avis. Une enquête publique va suivre et sera de nouveau soumise à délibération.
Sur notre commune une seule habitation peut être soumise à risque mais sinon aucune car en cas de submersion, selon les évaluations, l'eau devrait monter progressivement et s'arrêter à l'autoroute. Cet aléa apparaîtra aussi dans le PLUi. Les conseillers, après échange, décident d'émettre un avis favorable sur le projet de règlement du PPRL de la plaine alluviale Nord de l'embouchure de l'Estuaire de la Seine (PANES) du Havre à Tancarville.

QUESTIONS DIVERSES

Néant.

La séance est levée à 19 heures 20 minutes.